



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E135133

VALABLE JUSQU'AU 07/06/2024

ÉDITÉ LE 21/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/11/2006

Forme juridique : SARL

Capital : 21 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULOUSE

Siret : 492 817 614 00018

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

GENERALI IARD AL 412 947

Assurance Responsabilité Civile :

GENERALI IARD AL 412 947

Situation fiscale et sociale : A jour au 20/04/2022

Raison sociale : DIAZ SERVICES

CIDEX 3571
IMPASSE CARBONNEL
31840 AUSSONNE

Téléphone : 05 62 21 06 72

Portable : 06 32 39 12 14

Site Internet :

E-mail : diaz.patrick@orange.fr

Responsabilité légale :

DIAZ PATRICK GÉRANT / DIAZ PASCALE CO-GÉRANTE

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	08/06/2020
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	08/06/2020
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	08/06/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE TOULOUSE
109 RUE JEAN BART
31670 LABEGE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.